



Les taxis sont soulagés, ils seront bien dans le plan de résilience. / DDM Illustration.

Les taxis seront intégrés au « plan de résilience »

C'est une excellente nouvelle pour tous les chauffeurs de taxi de France et du département. En plus des autres confédérations de taxis nationales, l'antenne ariégeoise de l'UNNT (Union nationale des taxis), par la voix de sa présidente Nathalie Basque s'est félicitée des accords trouvés avec le ministère des finances et la CPAM.

Comme annoncé, les taxis seront intégrés au « plan de résilience » prévu par le gouvernement pour faire face à la hausse brutale du prix des carburants suite au conflit russo-ukrainien. Comme chaque Français lambda, dès le 1er avril, et pour une durée de 4 mois, une remise de 15 centimes par litre sera appliquée sur le prix de la pompe. Cela représente 9 € économisés pour chaque plein de 60 litres. En plus de ça, les professionnels du transport de per-

sonnes verront leurs tarifs revalorisés de 3,5 %. Une hausse qui viendra compléter l'augmentation de 2 % d'avant crise.

Des mesures «répondant en majeure partie aux attentes»

Dans un communiqué, les principaux acteurs de la filière taxis ont tenu à saluer ces nouvelles décisions gouvernementales. « Depuis le début de la crise Ukrainienne, nos organisations se sont engagées dans d'intenses négociations avec le gouvernement, afin d'apporter des solutions pérennes aux entreprises et aux chauffeurs de taxi. Même si certaines de nos demandes n'ont pas entièrement été retenues, il nous semble que ces mesures qui seront très prochainement mises en place, répondent en majeure partie aux difficultés que nous rencontrons actuellement. »

LA DEPECHE du 30/13/2022